



Commune de

**Val-de-Virvée**

**Le Mag**

Journal municipal - Printemps 2022



**Nouveau  
Site  
Internet**

Retrouvez toutes les dernières informations sur le site internet [www.valdevirvee.fr](http://www.valdevirvee.fr)

# SOMMAIRE

## Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h



## VIE MUNICIPALE

- Édito du Maire
- Le budget 2022
- Nos écoles
- CCAS de Val-de-Virvée
- Gestions des cimetières
- Dépôt de plainte - RDV en ligne
- Nouveau site internet
- Les travaux

## VIE ASSOCIATIVE

Le mot des associations

## État Civil

## Intercommunalité

## Informations Utiles

- Urbanisme
- Les règles de vie
- Expression libre
- Numéros utiles

Directeur de publication : Christophe Martial  
Rédaction : Romain Picard, Stéphanie Bouillot, Emilie Contiero, Sylvie Deschamps, Cindy Gaussean, Pierrette Lumon, Karine Martin, Alexis Rousselin, Stéphanie Morellini  
Photos : ©Jerôme Lefebvre  
©Communauté de Communes du Grand Cubzaguais  
©Association de Val-de-Virvée  
Impression : Imprimerie CASTET

# Édito du maire

Chères Virvéennes, Chers Virvéens

En ce début d'année, nous nous trouvons plein d'espoir avec une situation sanitaire qui semble s'assainir.

Seulement voilà, l'horreur nous a rattrapée avec le conflit UKRAINIEN, ses milliers de victimes civiles et ses millions de réfugiés.

Vous avez été nombreux à manifester votre solidarité envers le peuple Ukrainien à travers vos dons et je vous en remercie.

Ceux matériels, récoltés en mairie, ont été acheminés en Ukraine par l'association « Les Joyeux Petits Souliers ».

La cagnotte mise en place a permis de récolter 475 euros qui ont abondé le fond d'aide pour le peuple Ukrainien.

Enfin, ce sont plus de 17 familles qui se sont portées volontaires pour recevoir et héberger des réfugiés et je les en remercie chaleureusement. L'entraide est une force et je suis heureux qu'elle ait pu se manifester aussi largement sur notre commune.

Je remercie également tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale qui ont voté à l'unanimité le déblocage d'une aide d'urgence de 2.000 euros en faveur du peuple Ukrainien.

Nous vivons une situation économique difficile et les dossiers de demandes d'aides sont plus nombreux. Je remercie donc Sylvie DUGAS, notre responsable du CCAS, et les membres du bureau pour leur implication sans faille dans l'étude des dossiers.

Le conflit Ukrainien nous oblige à la vigilance devant les positions extrémistes de certains dirigeants, et ce aux portes de l'Europe. Il nous rappelle les pires moments de notre histoire.

Ne l'oublions jamais, notre appartenance à l'Europe est un gage de paix et de sécurité économique. La remise ne cause des accords avec nos partenaires serait une erreur historique.

Mais la vie suit son cours et notre commune va retrouver les animations qui lui ont tant fait défaut pendant la pandémie. Elles seront nombreuses d'ici l'été et je remercie l'ensemble du monde associatif qui, de part un engagement sans faille, nous offre ces moments festifs qui nous font tant de bien.

Pendant l'été, la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, à travers son programme Anim'été, proposera également de nombreuses manifestations pour les plus jeunes. Vous en retrouverez prochainement le détail sur le site Internet de votre Commune et sur la page Facebook.

La période estivale sera également propice à la réalisation de nombreux travaux dont vous trouverez la liste en feuilletant ce magazine.

Il me reste à vous souhaiter un bel été



Votre Maire  
Christophe MARTIAL

### Investissement

Dépenses d'équipement :

275 449 €

(6% du budget global)

Remboursement d'emprunt :

65 074 €

(1% du budget global)

Etudes et travaux :

4 235 457 €

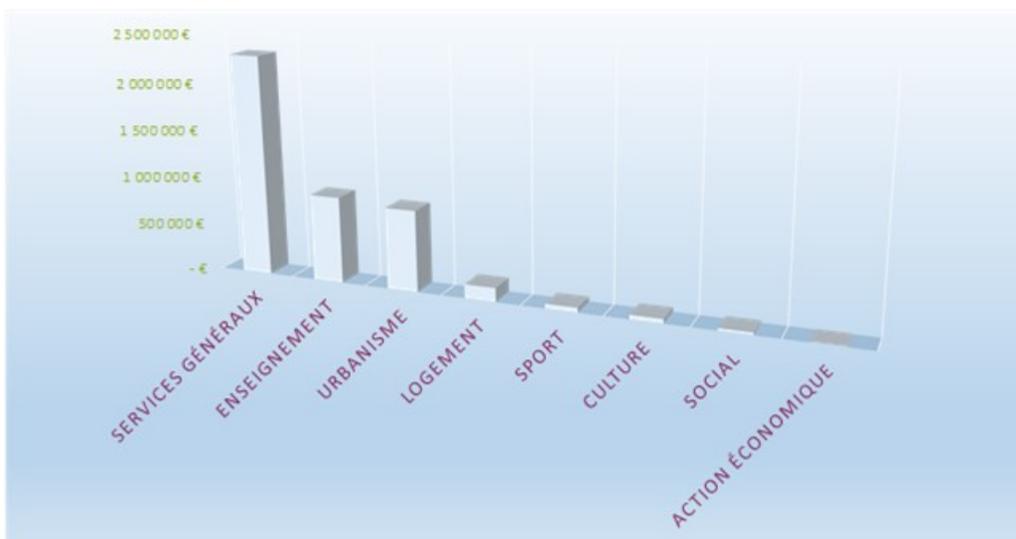
(92% du budget global)

**Investissement**  
**4 575 980 €**

**BUDGET**

DE LA COMMUNE

9 208 700 €



# Vie Municipale

## Fonctionnement



Frais de personnel :

101 781 €

(49% du budget global)

Charges de gestions :

169 310 €

(8% du budget global)

Charges à caractère générale :

692 500 €

(34% du budget global)

Encours de dette  
nette par habitant

136

# Vie Municipale

## Les écoles

### Fêtes des écoles

Les écoles de Val-de-Virvée ont retrouvé un fonctionnement à peu près normal. Depuis deux ans, du fait de la pandémie, elles n'avaient pas pu organiser leurs traditionnelles kermesses. Aussi celles-ci se teindront le 1er juillet pour l'école des Petits Albins et pour l'école Jacques COLAVOLPE.

### Écoles Les Petits Albins – Cross

Les élèves des classes de CP au CM2 de l'école des Petits Albins se sont retrouvés le vendredi 15 avril, à la base de loisirs, pour une compétition de cross.

Ils étaient une soixantaine d'élèves répartis sur différents parcours en fonction de leur âge, sous les encouragements du directeur de l'école Jérôme Lefebvre, de ses collègues enseignants et de nombreux parents.

Les vainqueurs de chaque catégorie se sont vu remettre une médaille. Cet après-midi sous le soleil a ravi tout le monde, les enfants comme les parents.



### Participation de la commune aux dépenses éducatives

- En fonctionnement

La commune participe aux dépenses éducatives de vos enfants.

Ainsi une somme de 43 euros par élèves est allouée à chaque école pour l'achat de fournitures et d'ouvrages scolaires et une de 250 euros par classe pour le transport.

D'autre part, les élus ont décidé d'attribuer une enveloppe de 30 euros par enfant pour 2 classes pour participer au financement des sorties scolaires avec nuitées (limitées à 2).

Celle-ci sera octroyée par rotation à une école chaque année.

- En investissement

Les écoles et les restaurants scolaires se verront dotés de plus de 40 800 euros de matériel et mobilier.

# Vie Municipale

## Remise d'une calculatrice aux élèves CM2

La municipalité a fait le choix d'offrir à tous les élèves de CM2 qui partent au collège une calculatrice conforme à celle qui leur sera exigée.

Les élus la leur remettront au cours des semaines précédant les vacances d'été

## CCAS de Val-De-Virvée

### Budget 2022

Le 24 mars dernier, Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Val-de-Virvée a voté son budget pour 2022.

Celui-ci s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, comme suit :

- Section de fonctionnement : 34 110,89 €
- Section d'investissement : 3 000,00 €

### Service de délivrance de colis alimentaires

Ce service fonctionne tous les mercredis de l'année en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bordeaux auprès de qui le CCAS se charge de retirer les denrées distribuées. A ce jour, 18 familles sont bénéficiaires d'un panier.

Toute demande de colis est soumise à une enquête sociale et à la fourniture de pièces justificatives dûment définies par le Conseil d'Administration.

### Autres aides

Outre l'aide alimentaire, le CCAS délivre également des aides financières en faveur des familles les plus en difficultés (enquête sociale + pièces justificatives à fournir) qui font l'objet de décisions en séance du Conseil d'Administration.

Le CCAS s'attache aussi à accompagner, à conseiller, à orienter, à renseigner les familles dans leurs différentes démarches sociales.

### Subventions

Lors de sa dernière réunion, Le Conseil d'Administration du CCAS, a décidé d'accorder une subvention de 2 000 € en faveur de l'Ukraine et de 1 000 € en faveur de la Banque Alimentaire de Bordeaux.

### Les travaux des bâtiments

#### Ecole Jacques COLAVOLPE

##### Classes :

Mise aux normes électriques de la partie classes primaires suite au passage de la commission de sécurité.

Réfection des parquets de 4 classes de primaire.

Electrification des volets roulants du bâtiment des primaires.

##### Restaurant scolaire :

Les travaux de restructuration de la cuisine débuteront mi-juin pour une durée de 4 mois environ.

Les parents seront informés par courrier de la nouvelle organisation mise en place pour les mois de juin et de septembre.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté affichée par la municipalité d'une amélioration des conditions de travail de ses employés et de la qualité du service rendu à ses administrés.

##### Accès aux logements :

La cage d'escalier donnant accès aux logements sera repeinte

#### Ecoles des Petits Albins

##### Bâtiment principal :

La rénovation engagée en début d'année sur les chéneaux et gouttières se poursuivra cet été avec les travaux sur la partie haute de l'école.

##### Restaurant scolaire :

Un module de chauffage sera mis en place au niveau de la cuisine afin d'améliorer les conditions de travail de nos salariés.

#### Ecoles Jean BEYNEL

##### Bâtiment principal :

Les sanitaires vont faire l'objet d'une rénovation complète.

Nous profiterons de ces travaux pour mettre le bâtiment en conformité avec les normes de sécurité en créant une sortie de secours sur la rue de la Commanderie depuis le préau.

Cette sortie sera pourvue d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

#### Mairie de Val-De-Virvée

Une climatisation sera installée dans le bureau du Maire et celui des Adjoints.

La fontaine située devant la mairie sera restaurée pour être remise en service. Cette dernière est alimentée en eau par le puits situé à proximité.

#### Locaux de la Banque Alimentaire de St Antoine

La proximité du local avec la garderie nous contraint à réaliser des travaux de mise en conformité au niveau de la défense incendie.

La mise en place d'une isolation au niveau de la toiture et de la charpente est donc nécessaire.

Nous en profiterons pour réaliser l'isolation thermique complète de ce local.

#### Foyer Des Albins

Des travaux ont été réalisés sur la canalisation d'évacuation des eaux usées, un passage caméra ayant fait apparaitre que cette dernière était effondrée par endroits.

#### Autres immeubles

##### Logements Impasse des Gites

Les travaux consistant à différencier chacun des raccordements réseaux sont terminés. Les clôtures autour des parties de jardins vont donc être réalisées.

# Vie Municipale

## Logement Rue d'Espessas

Le mur de clôture en bordure de rue sera crépi.

## Eglise de Salignac

Des travaux de reprise de la toiture et des chéneaux seront réalisés

## Eglise d'Aubie-et-Espessas

Le mur du pignon Est, sera consolidé par la mise en place de tirants.

## Eglise de Saint-Antoine

La toiture va être rénovée.

## Les travaux des Cimetières

- Du fait de l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à compter du 1er juillet 2022, les allées seront ré-engazonnées à chaque fois que cela sera possible. Certaines zones libres seront plantées en jachères fleuries.

## Les travaux de voirie communale

### Reprise des revêtements bicouche :

Le programme annuel de reprise des revêtements se poursuivra cette année avec la réfection des rues suivantes :

- Chemin de la VERGNE
- Chemin du TRETU
- Chemin de CROZES
- Chemin de L'OLIGEAIE
- Chemin de GUILLEBEAU
- Chemin de ROLLES

### Aménagements de sécurité :

Des aménagements destinés à réduire la vitesse seront réalisés sur les voies suivantes :

- Sur la RD133, rue de Pivain, avec l'aménagement d'une écluse en entrée de Bourg.
- Sur la RD133, rue de Bouilhas, avec l'aménagement d'une écluse en entrée de Bourg.
- Sur la Rue de Deymot avec la mise en place, à deux endroits, de balises routières pour rétrécir la chaussée avec alternance de circulation.
- Sur la rue de Solesse, mêmes aménagements que sur la rue de Deymot.
- Sur la rue de Puyfaure, au niveau du rétrécissement, mise en place d'une zone limitée à 30km/h

### Mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite)

Afin de nous mettre en conformité avec la réglementation, plusieurs aménagements liés à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite vont être réalisés :

- La création d'une allée en béton balayé entre le portail et le parvis de l'Eglise d'Aubie.
- La création d'une allée en béton balayé entre le portail et le parvis de l'Eglise de Salignac
- La création d'une place de stationnement PMR et d'une rampe d'accès à la salle des fêtes de St-Antoine
- La création d'une rampe d'accès au niveau du restaurant scolaire de l'école Jacques COLAVOLPE
- La création d'une place de stationnement PMR devant la maison du Temps Libre à Salignac
- La création d'une place de stationnement PMR devant la maison des associations à Aubie-Espessas
- La création d'une place de stationnement PMR devant l'Eglise de ST-Antoine



# Vie Municipale

## Gestion des cimetières

A partir du 01 juillet 2022, l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières sera définitivement proscrite.

Cette législation nous oblige à repenser le mode de gestion et d'entretien.

Une refonte sera donc engagée avec pour action principale l'engazonnement des allées à chaque fois que cela sera possible. Une bande gravillonnée d'une largeur de 30 à 40 cm sera laissée devant les concessions.

Cette nouvelle organisation permettra un entretien plus simple de nos cimetières.

Dans le même esprit, certains espaces libres seront semés en jachères fleuries, ce qui permettra d'éviter le désherbage tout en offrant un visuel agréable.

Au niveau de l'Ancien cimetière de Salignac et de celui d'Aubie, des cheminements en béton balayé seront réalisés depuis les portails d'entrée et jusqu'aux parvis des Eglises. Ces aménagements faciliteront les déplacements des personnes à mobilité réduite.

## Dépôt des plaintes

Répondant aux nouvelles attentes des usagers, la gendarmerie de SAINT-ANDRÉ -DE-CUBZAC consacre depuis le 1er janvier 2022 la prise de plainte sur rendez-vous tous les après-midis du lundi au samedi de 14 à 18 heures.

Ceci ne concerne pas les situations urgentes pour lesquelles un traitement immédiat est évidemment réservé. La brigade reste par ailleurs ouverte le matin en semaine et le samedi.

Pensée pour faire gagner du temps au public, cette nouvelle organisation permettra à chacun de connaître à l'avance la date et l'heure de son rendez-vous, ceci ayant pour objectif de réduire considérablement le temps d'attente mais aussi de respecter les consignes sanitaires liés au COVID 19 .

## Nouveau site internet

Depuis quelques mois, la commune cherchait à moderniser son site internet. Aujourd'hui avec le nouveau site vos demandes de réservation de salles, vos questions d'urbanisme, et vos remarques arrivent désormais, directement dans les mains du bon interlocuteur. La visibilité et la pertinence des informations ont été revues. D'autres fonctionnalités viendront avec le temps, comme, par exemple, la disponibilité des salles communales. Ce nouveau site est toujours hébergé par Gironde Numérique, qui en assure une sauvegarde régulière. La conception graphique, le codage et la migration ont entièrement été réalisés par l'équipe municipale.

[www.valdevirvee.fr](http://www.valdevirvee.fr)

## Acca de Salignac

Bonjour Virvéen, Virvéenne, l'ACCA de Salignac a clôturée la saison 2021/22 de chasse le 31 Mars 2022, saison durant laquelle tout s'est bien passé sur le plan cynégétique.

Les plans de chasse ont pu être réalisés dans leur totalité.

Nous avons dû cette année encore annuler notre traditionnel repas dansant et convivial faute d'avoir trouvé un traiteur à un tarif raisonnable !!!! Nous comptons bien entendu remettre le couvert en 2023 pour que vous puissiez venir faire la fête en notre compagnie autour d'un bon repas.

L'Assemblée générale de L'ACCA aura lieu le Jeudi 9 Juin à 20h30 lieu à définir car la M.T.L de Salignac sera occupé par les écoles le temps de travaux dans le restaurant scolaire.

Nous allons effectuer nos traditionnels Ball-trap les 18 et 19 Juin ainsi que le 14 Juillet (Trophée Jean Pierre Baudouin 2022), 16 et 17 Juillet au lieu-dit "les terres blanches" sur le stand de tir " Jean Marie Rocheteau". Nous comptons vous voir nombreux sur ces jours de Ball-trap, pour venir participer pour les tireurs, regarder pour les novices, et venir passer un moment convivial et échanger avec nous pour les autres. Vous serez reçu avec plaisir.

Pour Information :

Pour la deuxième année consécutive, l'ACCA aura le plaisir d'accueillir des chasseurs de Belgique et d'autres horizons à partir du 1er Juin et jusqu'au 15 août pour chasser le Brocard à l'approche à l'Arc ou à la carabine.

Nous avons passé un partenariat avec un site de voyage de chasse pour diversifier notre approche de la gestion cynégétique et permettre à un autre type de chasse en pleine expansion de se développer, donc ne vous étonnez pas si vous voyez un chasseur en tenue de camouflage, Archer ou Tireurs le matin très tôt ou le soir à la tombée de la nuit car ce type de chasse se pratique dès l'aube ou au crépuscule. Ces personnes seront mandatées par le président et seront totalement en règle papier à l'appui.

Un petit mot pour vous dire quand c'est "temps difficile" ; le monde de la chasse subit des attaques de toutes parts (média, réseaux sociaux, etc....), et que nous chasseurs nous subissons des mauvaises paroles sur le bord des routes lors des battus notamment pour effectuer notre plan de chasse qui est géré par la préfecture et donc l'état Français .....

Sachez Mesdames, Messieurs que la nature et l'espace cynégétique appartient à tout le monde, donc il y a de la place pour tout le monde dans notre formidable commune ...Promeneurs, Jogger, Vététistes et Chasseurs ...Respectons nous les uns les autres et vivons bien ensemble...La vie est si compliquée et courte à la fois.

Photo (remise du trophée "Jean pierre Baudouin" le 14/07/2021 par les élus de la commune de VdV).

Le bureau.



## ECLAE

A NOTER DANS VOTRE AGENDA !

Notre rendez-vous de l'été sur la Base de Loisirs.

Le Samedi 9 juillet 2022 à partir de 19h et jusqu'à minuit, un marché nocturne se déroulera sur

la Base de Loisirs. Il sera animé par le groupe So'Calypso et se clôturera par un feu d'artifice.



Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rejoindre pour passer un moment convivial.

Ceux qui seraient intéressés pour faire partie de l'association ou tout simplement nous donner un coup de main cette journée-là, merci de vous faire connaître soit en appelant le 06 23 85 08 41 soit en envoyant un courriel à : [eclaubieespessas@gmail.com](mailto:eclaubieespessas@gmail.com)

### SOIREE GIPSY

Soirée festive et endiablée avec Joseking et son groupe Gipsy Band aux sons de la musique gitane et flamenco, le Samedi 3 septembre 2022 à 20h30, au Foyer des Albins.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le

06 23 85 08 41 ou 06 30 25 01 97 ou envoyer un courriel à : [eclaubieespessas@gmail.com](mailto:eclaubieespessas@gmail.com)

## Le Cours de Danse

E Eveil, Enfants à partir de 5 ans

Classique tous niveaux

Cours de pointes, barre à terre,

Préparation aux concours, Cours particuliers.

Modern'jazz à partir de 8 ans

Street-dance

Stages - spectacles

Les cours sont donnés sur les communes de Salignac et Cubnezais.

Inscriptions toute l'année.

Renseignements : tél 06 71 47 27 10

ou 06 24 01 69 09.

Mail : [lecoursdedanse33@gmail.com](mailto:lecoursdedanse33@gmail.com)

Internet :

[www.lecoursdedansesaintandredecubzac.com](http://www.lecoursdedansesaintandredecubzac.com)



## Les Antonins Investis

Nous sommes heureux de pouvoir maintenir nos manifestations pour cette année 2022.

Le 1er Avril : Loto

Le 3 Avril : Vide Grenier

Le 16 Avril : Chasse aux œufs

(Pour les enfants de l'école Jean Beynel)

Le 21 Juin : La fête de la musique (Avec les Mêmepascal et Five Angels)



## Les Joyeux Albins

Nos adhérents ont bien compris l'importance de la contagion ; c'est avec responsabilité et lucidité que chacune et chacun d'entre nous ont respectés les consignes sanitaires : pour se protéger et protéger les autres. C'est dans ces conditions que nous avons repris nos activités le 28 juillet 2021.

Dès cet instant, les projets ; loto, belote, repas, sorties, ont été respectés tant le plaisir de se retrouver était fortement désiré.

Malheureusement entre mars 2020 et janvier 2022 l'effectif de notre association a chuté de 25%.

A cela, diverses raisons (décès, santé, maison de retraite, covid...) Il faut se rendre à l'évidence, les années supportées sont de plus en plus difficiles à appréhender et à gérer.

Durant la période de la pandémie quelques-uns de nos anciens nous ont quittés ; nous avons une pensée pour monsieur François Rémon Président des Joyeux Albins de 2002 à 2012 ; Raymonde Puche, Jean Louis, Raymonde Nuel, Régis, Nicole, Philippe, Carlos.

Toutefois nous sommes optimistes quant à l'avenir : 12 candidats au vivre ensemble viennent de nous rejoindre.

A ce jour nous sommes 97 adhérents, dont 43% de la commune de Val-de-Virvée.

Particulièrement en cette période compliquée, l'association est un des refuges qui invite, le temps d'une après-midi récréative, d'un repas, d'une sortie, d'un séjour, à oublier la solitude. C'est le lieu où la fraternité, la convivialité sont les maîtres mots d'un meilleur quotidien.

Nous y faisons de nouvelles connaissances, nous pouvons échanger, partager nos joies nos peines en toute simplicité avec des amis qui ont la notion de la tolérance et du respect mutuel.

Le contact humain, la chaleur d'un groupe sont l'ennemi du repli sur soi. Ne vivons pas hors de la société mais avec la société.

Venez nous rejoindre, venez passer quelques moments agréables. Vous ne le regretterez certainement pas.

QUI REJOINT LES JOYEUX ALBINS

OUBLIE PETITS ET GROS CHAGRINS

Le Président

Michel Paulais

## Saint-Antoine du Bon Pied



Une année difficile pour organiser notre planning Mais de grands moments malgré tout : un week-end sur l'île d'Oléron, des sorties nocturnes et bientôt 4 jours en Aragon et bien sur nos sorties hebdomadaires. Nos contacts :

Joaquim : 06 18 59 47 92

Cécile : 06 26 15 62 96



## Teakwondo Cubzaguais

Le TAEKWONDO CUBZAGUAIS, association sportive de sport de combat olympique coréen, praticable dès 3 ans, gérée par des bénévoles et encadrée par deux entraîneurs : Clément Vignaud, ceinture noire 4ème dan de Taekwondo et ceinture noire 2ème dan d'Hapkido et Wilfried Crassat en formation pour l'obtention de la ceinture noire avec Clément.

Les cours se passent le samedi matin à la salle multi activités de l'école Jacques Colavolpe, Salignac, Val de Virvée et les lundis et mercredis au gymnase de la Garosse à Saint André de Cubzac.

Motricité, souplesse, respect, cardio-training, techniques, combats et compétitions seront les maîtres mots durant les entraînements.

Contacts : Président : Cédric Bouinot 06.11.64.28.43

Secrétaire : Thomas Picard 06.22.28.89.64.

Mail : teakwondocubzaguais@laposte.net et cedric.bouinot@laposte.net

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook et Instagram.



## Comité du Secours Populaire Français de Val-de-Virvée

Si le Comité d'Aubie-et-Espessas a été créé en 1989, le Secours Populaire Français existe depuis 1945...une longévité qui traduit à elle seule une précarité toujours persistante, le besoin continu d'aide et de soutien pour des personnes en difficulté.

L'équipe de bénévoles s'applique à apporter une aide alimentaire chaque mois, qui est aussi l'occasion d'échanger, d'écouter, d'orienter et aussi une aide vestimentaire. Ces actions sont rendues possible grâce aux donateurs, partenaires et aux diverses animations.

Actuellement, en aide à l'Ukraine, la priorité est donnée aux dons financiers.

\* Boutique Braderie : 7 chemin de Bicou à Salignac / Val de Virvée

. Tous les mercredis de 14 h à 17h et tous les 1ers samedis du mois de 9h à 12 h

. Accepte les dons de vêtements, accessoires....

Marie France 06 19 72 11 29

\* Boutique Bric à Brac : 18 Rue d'Aubie à Aubie et Espessas / Val de Virvée

Tous les 2ème samedi du mois de 10 h à 12 h et 14 h 17 h

Accepte les dons de livres, jeux, jouets, vaisselles, bibelots

Virginie 06 14 16 51 66

Pour tout renseignement : Nadine 06 84 51 05 80

Facebook : Secours Populaire Français/ Aubie-et-Espessas



## Salignac VTT

En ce début d'année, le club compte déjà de belles sorties à son actif (Charente, Charente Maritime, Sud Gironde) sur des randonnées organisées par des clubs partenaires. Ces sorties viennent s'ajouter à notre rendez-vous hebdomadaire (le dimanche à 8h45 à la Salle du Temps Libre de Salignac).

La vingtaine d'adhérents fait vivre notre groupe dans un esprit de camaraderie et de pratique « loisir » de notre sport favori, le VTT.

Si cela vous tente, à partir de 15 ans, n'hésitez pas à venir tenter l'aventure avec votre vélo et votre casque, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Contactez : Fred au 06.70.88.06.71 ou Nico au 06.76.77.47.09



# Vie Associative

## Même pas Cap

Les Même Pas Cap sont heureux d'avoir enfin pu organiser le Carnaval après 2 années bien triste pour les enfants.

Le dimanche 20 Mars, jour du printemps ils étaient nombreux nos petits Virvéens et Virvéennes à poursuivre les majorettes et se jetaient des confettis

Pour tout cela nous pouvons remercier Les Antonins Investis, la municipalité, notre troupe de majorettes de St Romain La Virvée et même les gendarmes sont venus vérifier que tout aller bien.

Alors maintenant que les choses sont entrain de rentrer dans l'ordre nous allons pouvoir reprendre nos activités traditionnelles

Un atelier dessin le samedi 9 avril

La chasse aux œufs le dimanche 24 Avril



La journée des Petits Albins le samedi 11 Juin

Si vous voulez participer, aider, donner vos idées pour de futures animations, pour les enfants de 3 à 13 ans vous serez les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Renseignements : 06 87 17 43 35 ou memepascaubie@gmail.com

Nous vous souhaitons encore beaucoup de courage en attendant les beaux jours d'été et l'insouciance d'avant cette crise sanitaire !!

A très vite Les Même Pas Cap

## RENCONTRES et LOISIRS

Malgré l'arrêt de quelques manifestations, dû à la crise sanitaire, les activités de l'association sont toujours bien présentes :

La RANDO

- le mardi à partir de 14h 15 (au départ de la Maison du Temps Libre)

La COUTURE

- le jeudi après-midi (salle Bicou)

La PEINTURE

- le mardi de 10h 30 à 15h 30 (salle Bicou)

Les bourses aux vêtements et jouets n'ont pas pu reprendre depuis de nombreux mois.

La bourse Printemps/Été de mars a été annulée

En ce qui concerne la bourse aux vêtements Automne/Hiver de septembre 2022, nous n'aurons pas la salle de SALIGNAC, pour cause de travaux municipaux.

Par contre, la bourse aux jouets, bric à brac, aura bien lieu du 24 au 29 novembre 2022.

Toute l'équipe espère vous revoir nombreux et en bonne santé.

Renseignements au 06 20 51 84 39

La Présidente

Cathy DUHAU

## Association Gauriaguet Tennis Club - Val de Virvée

Tournoi 2022

Plus de 110 joueurs venus de 17 clubs différents ont participé à la 5ème édition du tournoi de l'Association de Gauriaguet Tennis Club - Val de Virvée. Après 2 éditions manqués faute de pandémie, le tennis a pu organiser de nouveau son tournoi senior. La dernière compétition de la même ampleur organisée par le club en 2019 avait réuni 74 joueurs, c'est donc une réussite pour nous de voir autant de joueurs. Malheureusement seule Christelle Saunier a représenté l'AGTC durant les finales, mais nous avons eu une très belle journée de finale samedi 14 mai.

Un bureau un peu remanié depuis la dernière édition, a fait équipe durant 18 jours pour se relayer à organiser un événement aussi complexe. Grâce à une bonne organisation, et notre juge arbitre également entraîneur du club Guillaume Chiron, tout c'est très bien passé, même la météo a été excellente.

Nous avons eu de très bons retours de la part des joueurs, qui sont restés après leurs matchs profiter de l'ambiance et de la buvette prévue à cette occasion. Lors du repas de cloture une cinquantaine de personnes sont venu voir les derniers matchs et profiter une dernière fois du tournoi. Les sites de Gauriaguet ainsi que de Salignac ont été d'une grande aide pour nous à organiser nos matchs le soir, nous remercions par cette occasion les mairies de Val de Virvée et Gauriaguet pour leur confiance.

Pour le club, les entraînements et les matchs en équipes vont reprendre. Une fête du club avec une final du tournoi interne, et une journée double mixte, va être organisé pour retrouver tous nos adhérents.

Prochainement, nous allons proposer un pass été à 35 € permettant d'accéder aux terrains de Juin à Aout. Si vous êtes intéressés, contactez nous sur notre Facebook ou au 07 68 04 78 96

## Sali'an

Avec beaucoup de plaisir, nous vous avons reçu cher public à notre 9e édition JARDI'REVE 2022.

Ce fut une belle journée ensoleillée, festive et extrêmement conviviale !

Merci à vous de votre soutien et de votre fidélité.

Et l'an prochain, pour fêter ensemble les 10 ans de SALI'AN nous vous proposons 2 nouvelles manifestations exceptionnelles :

**LEZ'ARTS EN CAMPAGNE, 3, 4 et 5 février 2023**

**JARDI'REVE 14 mai 2023**

Contact : Annie Martin Tartrat : 06 61 70 53 14

Facebook : SALI'AN

# Les Anim'été

ANIMATIONS ESTIVALES DU GRAND CUBZAGUAIS

Les Anim'été du Grand Cubzaguais, c'est une programmation estivale mêlant sports, animations et activités loisirs. Il y en a pour tous les âges, tous les goûts et tous les niveaux.

Nous vous donnons rendez-vous à **Val-de-Virvée** !

- > **JEU**X AQUATIQUES : Lundi 18 juillet & Lundi 8 août de 14h30 à 16h30 à la piscine intercommunale de Val-de-Virvée. Prix d'une entrée piscine.
- > **CAMION DES SPORTS : BALL BOUNCER** Jeudi 7 juillet de 14h à 17h au City Stade de Val-de-Virvée/Saint-Antoine. Tout public - Gratuit.
- > **CAMION DES SPORTS : TENNIS** Jeudi 28 juillet de 14h à 17h aux terrains de tennis de Salignac. Tout public - Gratuit
- > **CAMION DES SPORTS : BIATHLON VERSION ÉTÉ** Mercredi 3 août de 10h à 16h à la Base de loisirs de Val-de-Virvée. Tout public - Gratuit - Pique-nique autorisé.

Randonnées, initiations sportives, baby gym, jeux aquatiques, spectacles, cinéma, chasse aux trésors... Retrouvez le programme complet des Anim'été sur [www.grand-cubzaguais.fr](http://www.grand-cubzaguais.fr)

RENSEIGNEMENTS :

06 26 45 35 63 (Emeline)  
[anim.ete@grand-cubzaguais.fr](mailto:anim.ete@grand-cubzaguais.fr)

**GRAND**  
CUBZAGUAIS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# État civil

## Naissances

### Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

GRANDSERT Micha le 23 novembre 2021

FAVRET Arthur, Jean-Claude, Jacques le 8 décembre 2021

ROUX DE BADILHAC Antoine, Claude, Emerick le 16 janvier 2022

CORTES Sahim, Dylan, Louis, Antonio, Amon, Matez le 27 février 2022

BOUAKOUCHE DIAZ Lyana le 7 mars 2022

LATRILLE Adam le 24 mars 2022

GABARD Romy, Danielle, Claudie, Sonia le 31 mars 2022

PAQUET Sasha, Jean, Paul le 6 avril 2022

TRUAISCH Jules le 13 avril 2022

PACAUD PIGEON Malone le 14 avril 2022

### Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

BEKKAL SAIDI Rayan le 8 février 2022

THIBAUD KLEIN Tylio, Yohann, Michaël, Freddy le 6 avril 2022

### Commune déléguée de SALIGNAC

CALLAREC BOUCHOUX Aria, Léonie, Christine le 5 novembre 2021

FECHA ALVES Sara le 2 décembre 2021

DUPUY GELLY Margot, Marlène le 6 janvier 2022

ANCEAU BOUSQUET Joy, Nina le 20 janvier 2022

FAGES TERUEL Léa le 20 janvier 2022

GONZALÈS GOUMARD Sacha, Gaby, Robin le 4 février 2022

LARME DA MOTA ESTEVES Kaymeron le 27 mars 2022

GROSPIERRE Gabin, Bruno le 31 mars 2022

SIEUW Zacharie le 6 avril 2022



## Mariages

### Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

THIVOLLE-MORAND Yann, Charles et REY Maeva, Gaëlle, Eve le 16 décembre 2021

BAGGI Zacharie, Matteo et TRIPEAU Manon, Annie, Roselyne le 7 février 2022

### Commune déléguée de SALIGNAC

RIMBAULT Damien, Fernand et LUCE Stéphanie, Marie, Célia le 26 février 2022

FERNANDES DE BRITO Daniel, Filipe et RIBEIRO DA SILVA Aurore le 2 avril 2022



## Décès

### Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

RÉMON François, Aristide le 8 décembre 2021

LANDREVY Marie-Christine le 30 décembre 2021

FRAPPÉ Jean, Dany le 30 décembre 2021

CAZENAVE Robert le 15 janvier 2022

GALLANT Paulette, Claire veuve BERGEON le 22 février 2022

MERLE Danielle, Christiane épouse TAURAN le 2 mars 2022

MARTIN Fernand, Jules, Louis le 29 mars 2022

DUPUY Jean, Pierre le 12 avril 2022

### Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

SAMOILLAN Jean, Gérard le 20 novembre 2021

### Commune déléguée de SALIGNAC

PHENIX Charlot le 25 décembre 2021

RABION Jacqueline, Colette épouse RENAT le 16 janvier 2022

BOUDEVIN Corinne épouse DA SILVA TOME le 2 avril 2022

GRILLET Jacque le 4 avril 2022

# Informations Utiles

## Alerte SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter la page :

[www.valdevirvee.fr/alertes.html](http://www.valdevirvee.fr/alertes.html)

## Transport à la demande

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes (G3C) et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent un service de transport à la demande car il est nécessaire de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souffrant d'un handicap ou en insertion sociale ou professionnelle, sans permis ou sans moyen de locomotion, de se déplacer au quotidien.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Demandez la carte TRANSGIRONDE PROXIMITÉ auprès de la G3C. Après acceptation de votre dossier réservez votre transport par téléphone au 0 974 500 033 puis tapez « 2 » (prix d'un appel local). Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de plus ou moins 15 minutes). Présentez votre carte et payez votre voyage directement au conducteur. TRANSGIRONDE PROXIMITÉ vous dépose à destination ou vous connecte à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination. TARIFS : 4,20€ l'aller/retour - 2,60€ l'aller simple - 0,30€ l'aller simple (tarifs sous conditions de ressources).

### POUR ALLER OÙ ?

Le service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h. Samedi matin : marchés de Saint-André-de-Cubzac et de Blaye. Pas de circulation les jours fériés.

- Dans le Grand Cubzaguais : toutes destinations, vers les lignes TransGironde ou la gare TER la plus proche ;
- En dehors du Grand Cubzaguais, vers les destinations suivantes :
  - Bordeaux Métropole, hôpitaux et cliniques
  - Pour Libourne, hôpital et médecins spécialistes
  - Pour Blaye, hôpital, centre médical et de radiologie, laboratoires d'analyses médicales, cardiologue Daney et le marché (samedi matin) ainsi que le centre commercial (mardi matin et jeudi après midi).

### OÙ S'INFORMER ?

Mme Christine CHAPOUTY Tél. : 05 57 94 06 80 - [c.chapouty@grand-cubzaguais.fr](mailto:c.chapouty@grand-cubzaguais.fr)

# Expression libre

Groupe d'opposition « Ensemble pour Val-de-Virvée »



@ ensemblev2v@gmail.com

f Ensemble pour Val-de-Virvée

Au moment où nous rédigeons ces articles, nous ne connaissons pas la date de parution du magazine municipal. Pour la compréhension de tous, nous les avons communiqués à la municipalité, conformément à sa demande, le 28 Avril 2022.

## INNOVATION DEMOCRATIQUE

Depuis plus d'une dizaine d'années, on assiste, en France, à un repeuplement significatif des campagnes. Dès le début des années 2000, de plus en plus d'urbains quittent les villes pour la qualité et l'authenticité du mode de vie à la campagne. En partant, ils quittent des secteurs pourvus de commerces de proximité, des secteurs riches d'un tissu économique dense et varié et plus largement de services répondant à leurs attentes.

Mais qu'entend-on aujourd'hui par *services* ? Ce terme recouvre une signification de plus en plus étendue. De nouveaux services apparaissent, d'autres évoluent, se transforment.

Aujourd'hui la question des services relève autant de la cohésion sociale et territoriale, que de l'économie et de la proximité.

Dans un contexte de forte évolution, les territoires continuent de réfléchir aux services sous le seul angle de l'économie d'échelle qui n'a eu pour effet que d'éloigner les services des usagers et de créer du mécontentement. Pourtant, une analyse simple permettrait de comprendre les besoins des populations : travail, consommation quotidienne, services administratifs, santé, éducation, loisirs...

De même, réfléchir sur les services en termes

de dépenses et non d'investissement est un positionnement qui fait de ce secteur le parent pauvre de l'attractivité du territoire. Or les populations mettent bien souvent l'existence de services sur le territoire comme l'un des tous premiers moteurs de leur installation ou de leur départ.

L'aménagement et le développement des services ne doivent plus être une simple réponse défensive aux besoins immédiats des populations ou des entreprises mais une réponse qui prépare le futur au service des populations résidentes ou à venir.

Pour permettre ce changement d'approche, les communes en milieu rural ou péri-urbain, comme la nôtre sont devenues les principaux acteurs du développement et de l'attractivité. Pour ce faire, nous devons faire preuve d'innovation, donner de la place à la participation citoyenne et faire respirer la démocratie locale.

En accompagnant la démarche, les expériences l'ont montré : nos concitoyens savent faire preuve de réalisme, de pragmatisme et de raison. Ils imaginent, sans difficulté, de nouveaux modes de vivre ensemble, de co-habiter, de faire société, tout en proposant des services aux populations. C'est avec cette écoute que les nouveaux usages peuvent être identifiés, expérimentés et mis en œuvre.

En redonnant la possibilité aux habitants d'exprimer leurs besoins, nous pourrions anticiper, aider et accompagner les habitants à imaginer et à construire notre commune de demain.

Les outils existent, il suffit juste de les mettre en œuvre :

- \* Agora populaire où des sujets communs pourraient être débattus
- \* Budget participatif où les projets des habitants, des associations ou de groupe pourraient être soutenus
- \* Panel citoyens sur des projets particuliers qui permettrait d'expérimenter
- \* Consultation thématique
- \* ...

A l'heure où nous nous précipitons à réaliser un Plan Local d'Urbanisme, à l'heure où la crise sanitaire a bouleversé nos usages, n'y a-t-il des thèmes importants ? Comme par exemple le logement, la santé, ou le commerce de proximité et leur accessibilité ? Ce sont des sujets qui sont pourtant au cœur des discussions avec les habitants de la commune. Faut-il concentrer autour d'un bourg pour créer une centralité ? Ou faut-il diversifier pour accueillir et répondre aux attentes des habitants ? Voilà des sujets dont les Virvéens et Virvéennes devraient pouvoir s'emparer pour être acteurs de la construction de VAL-DE-VIRVEE demain.

Quel développement futur pour Val de Virvée ?

Dans sa définition première, l'urbanisme désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains. Un projet doit être porté par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement. Cette définition large de l'urbanisme place donc avant tout l'humain au cœur de son action et des réflexions qui y sont liées.

Depuis le 1er janvier 2021, VAL-DE-VIRVEE est soumise à l'article 55 de la loi SRU du fait de la nouvelle délimitation des unités urbaines mise en œuvre par l'INSEE. Notre commune a été considérée comme faisant désormais partie de l'unité urbaine de Bordeaux, et à ce titre, devra disposer de 25% de logements sociaux à l'horizon 2035.

Cette situation entraîne de faire passer son parc de logements sociaux de 57 à plus de 230, soit une augmentation de 300%. Mécaniquement, et en tenant compte des constructions privées, ce sont donc un millier d'habitants qui devraient intégrer la commune au cours de la future décennie.

Ne nous y trompons pas, le respect de cette nouvelle obligation entraînera de profonds bouleversements de notre cadre de vie, mais il peut être abordé de différentes façons.

En effet, la politique déterminante qui sera mise en œuvre au cours des prochaines années pourrait se focaliser uniquement sur la création des seuls logements sociaux imposés, cumulant les opérations de plus ou moins grande importance au gré des opportunités foncières. Cependant, sans réflexion plus globale sur la qualité de l'habitat, l'accroissement nécessaire des infrastructures ou équipements collectifs, elle manquerait alors de sens.

D'un autre côté, elle pourrait aussi être l'occasion d'envisager enfin le développement de notre commune nouvelle comme un élément structurant de notre identité, ou chaque habitant aurait l'occasion de participer à la détermination d'un véritable futur collectif.

Ainsi, si la création de la ville se doit avant tout d'être imaginée sous l'angle de sa capacité à assurer le bien-être et la vie harmonieuse de l'homme dans son

environnement au sens large, il est plus que jamais nécessaire d'adopter rapidement une vision large des contraintes et opportunités liées à cette situation.

Quels équipements collectifs pour accueillir les nouveaux habitants ? Quelle place pour la nature ? Quel développement pour nos commerces, nos services publics, nos solidarités ? Quelle prise en compte de nos aînés, nos enfants, nos associations ? En bref, quelle vision politique, dans son sens noble du terme, la majorité compte-t-elle insuffler face au défi à relever ?

Pour l'heure, nous serions malheureusement bien en peine d'en dessiner les contours, mais nous ne désespérons pas de voir un jour une réelle prise en compte de ces différents facteurs.

Vous l'aurez compris, c'est le développement d'une ville harmonieuse que la minorité municipale appelle de ses vœux, tant il nous semble plus nécessaire que jamais de veiller ensemble à ce qu'il fasse toujours bon vivre à VAL-DE-VIRVEE.

Mai. 2022	Jui. 2022	Jul. 2022	Aou. 2022	Sep. 2022	Oct. 2022	Nov. 2022	Dec. 2022	Jan. 2023	Fev. 2023	Mar. 2023	Avr. 2023
Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01	Jeu. 01	Sam. 01	Mar. 01 (Férié)	Jeu. 01	Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Mer. 01	Sam. 01
Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Ven. 02	Dim. 02	(Férié)	Ven. 02	(Férié)	Jeu. 02	Jeu. 02	Dim. 02
Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Sam. 03	Lun. 03	Mer. 02	Sam. 03	Lun. 02	Jeu. 02	Ven. 03	Lun. 03
Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Mar. 04	Jeu. 03	Dim. 04	Mar. 03	Ven. 03	Sam. 04	Mer. 04
Jeu. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05	Lun. 05	Mer. 05	Ven. 04	Lun. 05	Mer. 04	Dim. 05	Dim. 05	Mer. 05
Ven. 06	Lun. 06 (Férié)	Mer. 06	Sam. 06	Mer. 06	Jeu. 06	Sam. 05	Mar. 06	Jeu. 05	Lun. 06	Lun. 06	Jeu. 06
Sam. 07	(Férié)	Jeu. 07	Dim. 07	Mer. 07	Ven. 07	Dim. 06	Mer. 07	Ven. 06	Mer. 07	Mar. 07	Mar. 07
Dim. 08 (Férié)	Mar. 07	Ven. 08	Mar. 09	Jeu. 08	Sam. 08	Lun. 07	Jeu. 08	Sam. 07	Mer. 08	Mer. 08	Mer. 08
(Férié)	Mer. 08	Sam. 09	Mer. 09	Ven. 09	Dim. 09	Mar. 08	Ven. 09	Dim. 08	Jeu. 09	Jeu. 09	Jeu. 09
Lun. 09	Jeu. 09	Dim. 10	Jeu. 10	Sam. 10	Lun. 10	Mer. 09	Sam. 10	Lun. 09	Ven. 10	Ven. 10	Sam. 11
Mar. 10	Ven. 10	Lun. 11	Mer. 11	Dim. 11	Mar. 11	Jeu. 10	Dim. 11	Mar. 10	Sam. 11	Sam. 11	Lun. 10 (Férié)
Mer. 11	Sam. 11	Mar. 12	Jeu. 11	Sam. 11	Mer. 12	Ven. 11 (Férié)	Lun. 12	Mer. 11	Dim. 12	Dim. 12	Mar. 11 (Férié)
Jeu. 12	Dim. 12	Mer. 13	Mer. 13	Dim. 12	Jeu. 13	Sam. 12	Mer. 13	Jeu. 12	Lun. 13	Lun. 13	Mer. 12
Ven. 13	Mar. 14	Jeu. 14 (Férié)	Dim. 14	Mer. 14	Ven. 14	Sam. 13	Mer. 14	Mer. 12	Mer. 14	Mer. 14	Mer. 12
Sam. 14	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15 (Férié)	Jeu. 15	Sam. 15	Dim. 14	Jeu. 15	Jeu. 14	Jeu. 15	Mer. 15	Jeu. 13
Dim. 15	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16	Ven. 16	Dim. 16	Mar. 15	Ven. 16	Dim. 15	Jeu. 16	Jeu. 16	Ven. 14
Lun. 16	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Sam. 17	Lun. 17	Mer. 16	Sam. 17	Mer. 17	Ven. 17	Ven. 17	Sam. 15
Mar. 17	Sam. 18	Lun. 18	Mer. 19	Dim. 18	Mar. 18	Mer. 16	Dim. 18	Mar. 17	Sam. 18	Sam. 18	Dim. 16
Mer. 18	Dim. 19	Mar. 19	Ven. 19	Mer. 19	Mer. 19	Jeu. 17	Lun. 19	Mer. 18	Dim. 19	Dim. 19	Mar. 18
Jeu. 19	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20	Mar. 20	Jeu. 20	Ven. 18	Mar. 20	Jeu. 19	Lun. 20	Lun. 20	Mer. 19
Ven. 20	Mar. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mer. 21	Mer. 21	Sam. 19	Mer. 21	Ven. 20	Mer. 21	Mer. 21	Jeu. 20
Sam. 21	Sam. 22	Ven. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Sam. 22	Dim. 20	Jeu. 22	Sam. 21	Mer. 22	Mer. 22	Mer. 20
Dim. 22	Jeu. 23	Sam. 23	Mar. 23	Sam. 24	Dim. 23	Lun. 21	Ven. 23	Dim. 22	Jeu. 23	Jeu. 23	Mer. 22
Lun. 23	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24	Dim. 25	Mar. 25	Mer. 23	Sam. 24	Lun. 23	Ven. 24	Ven. 24	Sam. 23
Mar. 24	Sam. 25	Ven. 25	Jeu. 25	Mar. 26	Mer. 26	Jeu. 24	Dim. 25 (Férié)	Mar. 24	Sam. 25	Dim. 26	Lun. 24
Mer. 25	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26	Lun. 26	Mer. 27	Ven. 25	Lun. 26	Mer. 25	Dim. 26	Lun. 27	Mar. 25
Jeu. 26 (Férié)	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27	Mar. 28	Jeu. 27	Sam. 26	Mar. 27	Jeu. 26	Lun. 27	Mar. 27	Mer. 26
Ven. 27	Mar. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mer. 28	Ven. 28	Ven. 26	Mer. 28	Ven. 27	Mer. 28	Mer. 28	Mer. 26
Sam. 28	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29	Jeu. 29	Sam. 29	Dim. 27	Jeu. 29	Dim. 28	Mer. 29	Mer. 29	Jeu. 27
Dim. 29	Jeu. 30	Sam. 30	Mar. 30	Ven. 30	Dim. 30	Lun. 28	Mar. 29	Lun. 29	Jeu. 30	Jeu. 30	Ven. 28
Lun. 30	Mar. 31	Dim. 31	Mer. 31		Lun. 31	Mer. 30	Sam. 31	Mar. 31	Ven. 30	Ven. 31	Sam. 29
Mar. 31											Dim. 30

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

# Informations Utiles

## Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

### Permanences

Lundi : 08h30-18h00

Mardi : 08h30-18h00

Mercredi: 08h30-18h00

Jeudi : 08h30-18h00

Vendredi : 08h30-18h00

365 avenue Boucicaut

33240 Saint-André-de-Cubzac

Téléphone: 05 57 43 96 37

Email: msp@grand-cubzaguais.fr

## Numéros d'urgence

Pompiers : .....	18
SAMU : .....	15
Gendarmerie : .....	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti Poison : .....	05 56 96 40 80
SOS Médecin : .....	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde : .....	3237
Enfance maltraitée : .....	119
Violence Femmes Info : .....	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées : .....	0800 020 528

**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

